AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (21)ItemJean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 14 octobre 1880

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 14 octobre 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (21)
Collation2 p. (226r, 227v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 14 octobre 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50350

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction14 octobre 1880
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireTisserant, Alexandre (1822-1896)
Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméGodin répond tardivement à la lettre du 5 octobre 1880 car il a passé quelques jours à Bruxelles. Sur le paiement de frais et d'honoraires à André et à Godet. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : sur le paiement de frais de procès-verbal. Sur le procès entre Godin et son fils Émile : Godin ne trouve pas trace dans les copies de lettres d'une lettre de remerciement à Saudbreuil pour son intervention officieuse ; il demande à Tisserant s'il a souvenir qu'une telle lettre ait été envoyée. Il l'informe que l'Association coopérative du capital et du travail s'installe et que ses conseils fonctionnent.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Procédure (droit)

Personnes citées

- André, Eugène (1836-)
- Gauchet [monsieur]
- Godet [monsieur]
- Godin, Émile (1840-1888)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)
- Saudbreuil, Louis (1814-1893)
- Société du Familistère de Guise Association coopérative du capital et du travail

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Juin 14 costate 1880

ther Monteuer Eisterant, Note lettre du for m'est alle. browner a Bruselles au pe viens de passer quelques jours, et qui wour explique le retord de vira repronse. Nous avous tous ête seu rein de voies savoir en bonne de ste. Parmi les affaires dont nous nous ester occupe, it en est deces qui me jorden. tent quelque ambarras en a moment: Notes in any laiste some note of pair et honogaines dud a de M. Gendre es Gadet."

laquelle note s'elane à 196 , 40 . On, larique 1. 2. Neule faire payer cette som. me, on a fair observer à ma gargon de bureau que c'était 126, pour chacun d'estergets de cette presention en face de la morte ni a faint suspendre le paisment Judge à le jour, paris que vous mores avier carise com premare, en markent, que nous reviewdily dans has the miles failes to Cochitano. Le vous joire dance de me dire le qui est à faire à ce Te wend, d'autis ports de Meriair du commis ques per de mesternas de denimo.

continue se la succession rationer, une lettre on ce Mi in morarum yes it mans we this of fine har, consider me Made Goodin, Equal Seria The que cotto dernière était. bite a pager la proché lui 1049 to 90 and, montant de freis detre du proces - unbal des Ties wer la liquidation sutre Med Gadin et mai, prais qui minut ste agai reclames le To Main 1880. He asoute que has the Latitation, il serais Migo de qu'intenter une action indicine. Le jourain que races arries regis sepimiterement area to. weeker the water began are dike re que est a faire.

and to minds hayance it ka I awit par nemerces to Vairs beail se son intermetion Mitiente suthi Emile ev mai. The me sair parisques je organs propos une little que my on a har tracker aun Espire the Senter. Gaignous de commette une unalabrette par un deuble emploi ese rous souvenir de ce qui a été fait. L'affaire & Emile est loujour cans le mine état. an L'association o'installe es les Conseile for item went. Emp somble insignio & necrucura dispositional iens la population. diamen a jaine à moi format plus men-